



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LP12002216

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Distribution, management et gestion de rayons (DISTECH) grandes surfaces

Présentation de la spécialité

Mise en place en 2005 et portée par l'IUT d'Angers-Cholet, cette formation est conventionnée au réseau national « DISTECH ». Elle obéit au cahier des charges définissant cette formation délivrée dans les quinze centres actuellement agréés (un au maximum par région). Il s'agit d'une formation ouverte exclusivement en apprentissage (25 places actuellement) dans le cadre du centre de formation par l'apprentissage (CFA) interuniversitaire des Pays-de-Loire.

Le diplômé, qui peut venir de filières diverses (dans la réalité, il s'agit pour l'essentiel de titulaires de BTS du domaine commercial), acquiert ou complète les compétences nécessaires pour savoir gérer et animer un rayon, savoir manager une équipe, savoir appréhender et comprendre le marché. Il doit être capable d'autonomie, de prendre des décisions, de conduire ou gérer des projets. Les métiers visés, et réellement occupés, sont ceux de responsable de rayon en hypermarché, gestionnaire commercial ou manager de rayon-secteur en supermarché ou grande surface spécialisée, ou direction d'une petite unité (supérette).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	23
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	< 5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	Néant
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	51 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan de cette formation aurait dû conduire à la plus haute des notes si la qualité de l'insertion professionnelle avait été au même niveau que l'ensemble des autres indicateurs. En effet, les enquêtes conduites dans le cadre du réseau « DISTECH » (l'enquête nationale n'a aucune représentativité), montrent que seulement deux-tiers des diplômés sont en emploi dans les six à douze mois suivant leur sortie d'apprentissage. Ce médiocre résultat aurait dû, pour le moins, être analysé dans le dossier ; il est étonnant que l'auto-évaluation (dont on ignore les modalités), n'ait pas soulevé cette question.



Le taux de poursuite d'études étant par ailleurs faible, on peut donc légitimement s'interroger sur cette difficulté à insérer des étudiants très bien formés, et ayant de plus, bénéficié d'une organisation pilotée et encadrée très strictement par les futurs employeurs. Ces interrogations sont encore renforcées par les prévisions d'augmentation des effectifs proposées par le conseil de perfectionnement, justifiées par la qualité de l'insertion professionnelle ; l'adéquation postes occupés-formation est quant à elle incontestable.

Sur l'ensemble des autres indicateurs, le bilan est excellent avec une très bonne intégration des professionnels à tous les niveaux de la formation, et une mise en œuvre très bien gérée de l'apprentissage. On peut certes regretter le manque de diversité du public retenu (et il semble que cette diversité tende encore à se réduire) mais, faute d'informations précises, on ne peut saisir si cet état de fait découle d'un spectre de candidatures déjà réduit ou de la sélection opérée par les employeurs. Le conseil de perfectionnement jouant parfaitement son rôle, il aurait été aisé de fournir aux évaluateurs des éléments leur permettant de mesurer ce qui est du ressort de la formation ou de l'attitude des diplômés (manque de mobilité) dans les difficultés d'insertion professionnelle d'une partie des apprentis.

- Points forts :
 - Le partenariat et la reconnaissance « DISTECH ».
 - La formation en apprentissage.
 - Le bon pilotage de la formation.

- Point faible :
 - L'insertion professionnelle est insuffisante pour une formation en alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Au-delà d'efforts à poursuivre pour développer la diversité du recrutement (mais le domaine professionnel et le choix exclusif de l'apprentissage ne facilitent pas les choses), il conviendrait de s'interroger sur la faiblesse, apparente ou réelle, du taux d'insertion des diplômés, ou tout du moins, de fournir les informations pouvant l'expliquer, voire la justifier.